

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS830

présenté par  
M. Midy, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

I. – À la première phrase de l'alinéa 64, après le mot :

« demeure »,

insérer le signe et le mot :

« , injonctions ».

II. – En conséquence, à la dernière phrase du même alinéa, après chaque occurrence du même mot, procéder à la même insertion.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.